Techni.Cités
Pays : FR
Périodicité : Mensuel

Date : Aout - septembre 2020
Page de l'article : p.40
Journaliste : Bruno Mouly

Logistique

ColisActiv' lancé sur le dernier kilomètre

Lauréat de l'appel à programmes CEE 2019, le programme expérimental ColisActiv' va accompagner les collectivités dans le développement des livraisons de colis du dernier kilomètre, essentiellement à vélo.

Mémo

Plus de 500 millions de colis ont été livrés en France en 2019.

Les modes de livraisons utilisés :

© pikselstock-Adobe

Issu d'une collaboration entre Sonergia, acteur de l'efficacité énergétique, la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) et différents opérateurs de la livraison par mobilité douce, le programme ColisActiv' vise à inciter l'abandon du véhicule thermique au profit de la mobilité active, principalement le vélo, pour la livraison de colis sur les derniers kilomètres. ColisActiv' promeut un mode de livraison plus écologique essentiellement à vélo : électrique, cargo ou triporteur. Un mode de déplacement qui a l'avantage à la fois d'être plus durable, de réduire la congestion du trafic automobile en ville et d'être pourvoyeur d'emplois locaux. D'autant qu'avec l'essor des commandes en e-commerce, il devient également de plus en plus pertinent.

Mais la livraison à vélo reste cependant moins économique que celle effectuée en véhicule thermique, le surcoût étant lié à un besoin de main-d'œuvre plus important. L'objectif de ColisActiv' est donc d'accroître le nombre de colis livrés pour en réduire le coût. « Nous sommes partis du constat que la livraison urbaine de colis à vélo ne se développe pas aussi rapidement que voulu. Le recours plus régulier à ce mode de livraison pour de petits colis, qui permettrait de massifier les tournées par un volume plus important, rendrait les opérateurs spécialisés plus compétitifs face à leurs homologues en véhicules thermiques », explique Olivier Schneider, président de la FUB.

Pour y parvenir, ColisActiv' a prévu de subventionner les livraisons à vélo, à l'aide d'une prime versée par Sonergia aux opérateurs spécialisés qui comblera une partie du surcoût. « Cette prime, prévue pour trois ans, sera dégressive à partir de la deuxième année. Elle dépendra de l'augmentation des livraisons et de la densité de population sur le périmètre du territoire concerné. Le programme prendra en charge 65 % du montant des primes et les 35 % restant seront financés par les collectivités concernées », indique Franck Annamayer, président de Sonergia. Pour cela, ColisActiv' dispose d'un budget global de 5,2 millions d'euros, dont 3,9 millions seront couverts par la rétribution de certificats d'économie d'énergie (CEE) de Sonergia et 1,3 million par les territoires concernés. Et vise la livraison de 5 millions de colis à vélo.

Parmi les vingt territoires identifiés pour la mise en œuvre du programme, Sonergia et la FUB devraient sélectionner quatre sites pilotes en juillet sur lesquels ColisActiv' sera expérimenté à partir d'octobre 2020. « On choisira une métropole, deux intercommunalités et une ville moyenne selon plusieurs critères : leur feuille de route qualité de l'air, leur engagement politique, l'évaluation du système Vélo en place, leur capacité à mettre à disposition des espaces pour accueillir des relais colis partagés… », souligne Franck Annamayer.

L'expérimentation de livraison de colis à vélo sur ces quatre territoires sera suivie de près par Sonergia et la FUB. Les deux organismes mettront notamment en place un tableau de bord pour suivre le nombre de colis « décarbonés » livrés sur le territoire, les quantités de CO_2 évitées, les distances parcourues par les livreurs à vélo et leur nombre. « On va stocker les traces des livraisons dans une blockchain », révèle Olivier Schneider. Une cartographie des flux de livraison sera également établie. « L'analyse des flux et la détermination du bon endroit pour la mise en place de hubs de logistique urbaine à partir desquels seront stockés et livrés les colis, vont servir aux collectivités à optimiser l'organisation des tournées en tenant compte du trafic de circulation adjacent », expose Franck Annamayer.

Tous ces éléments permettront de mesurer les impacts financiers par colis et de valider ainsi une procédure de versement de la prime aux opérateurs de livraison à vélo des territoires pilotes. ColisActiv' est conçu pour être duplicable et pérenne sur les seize autres territoires identifiés qui feront l'objet d'une étude pour lancer à leur tour leurs livraisons à vélo. |

Par Bruno Mouly

Tous droits réservés à l'éditeur